

**Compte rendu du CONSEIL  
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION  
En formation plénière  
Séance du 4 juillet 2023**

**Etaient présents :**

Franck COLLARD	Directeur
Lionel RISCHMANN	Directeur adjoint
Agnès DIAB	Responsable administrative
Marco STEFANELLI	Responsable Scolarité
Gérald NABOAKA	Responsable financier
Céline DEL FRANCO	Assistante de direction

MEMBRES ELUS	
<b>Enseignants collège A</b>	<b>Enseignants collège B</b>
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS Olivier RATOUIS Xavier VIGNA	Fabrice BONDoux Alice BRAUN Alexis GONIN Anne LE PAS DE SECHEVAL Laure MACHU Simona TERSIGNI
<b>Personnel BIATSS</b>	<b>Étudiants</b>
Johanna ADILE-CHAPRON Franck RAKOTONIRINA	Matisse DUHAMEL Héloïse GAIDOT
<b>Membres invités</b>	<b>Procurations</b>
David BLANCHON Carole BRUGEILLES Katerina CHRYSSANTHAKI-NAGLE	Dominique MEURS à Fabrice BONDoux Christel MULLER à Xavier VIGNA Olivier KYBURZ à Alexis GONIN Dalila KHELIFI à Franck RAKOTONIRINA Sam MARTI à Héloïse GAIDOT Coppélia MOREAU à Héloïse GAIDOT

Franck COLLARD ouvre la séance à 14h00.

Héloïse GAIDOT demande à ajouter un point d'information aux question diverses à propos des caméras de surveillance nouvellement installées.

Franck COLLARD lui répond que la direction n'a pas reçu de demande concernant cette question de la part des élus étudiants et qu'elle ne pourra donc pas être prise en compte.

**I. Approbation du compte rendu du CUFR du 9 mai 2023**

**Le compte rendu du CUFR du 9 mai est approuvé à la majorité des membres présents et représentés avec 15 oui et 3 abstentions.**

**II. Habilitation de vacataires**

Nous avons des vacataires à habiliter dans pratiquement toutes les filières excepté pour la géographie et aménagement.

**La liste des vacataires est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**III. Point sur les examens**

Les examens se sont relativement bien passés à part quelques petits incidents comme des oubli de surveillance de la part d'enseignants qui ont pu être palliés.

Alexandra DEFREMONT, responsable des examens, confirme que la session s'est relativement bien déroulée. Elle informe de la mise en place de nouvelles procédures en septembre afin d'améliorer la communication et la préparation des examens.

Alice BRAUN signale que COMETE a refusé le versionnage de certains sujets ce qui est problématique pour les grosses cohortes.

Agnès DIAB fait remarquer qu'encore beaucoup d'enseignants n'envoient pas leur sujet et viennent avec celui-ci le jour même de l'examen. Cela pose problème pour les étudiants en situation de handicap qui composent dans des salles à part et pour lesquels nous n'avons donc pas le sujet. De plus les enseignants peuvent avoir un empêchement de dernière minute ce qui risque d'entrainer l'annulation de l'épreuve faute d'avoir le sujet. L'année prochaine, si malgré les diverses relances faites aux enseignants, nous n'avons pas reçu les sujets d'examens, l'épreuve sera annulée.

Afin de faciliter la communication, une adresse générique pour les examens sera créée qui renverra aux adresses mail d'Alexandra DEFREMONT et de Sabrina ZITOUT.

Franck COLLARD insiste sur la nécessité de la présence des enseignants pour la surveillance des examens.

#### **IV. Parcoursup, e-candidat, monmaster**

Franck COLLARD informe que la direction reçoit un état des lieux journalier pour parcoursup. Les doubles licences (DL) restent attractives sauf pour la DL histoire-espagnol. Dans l'ensemble, l'état des candidatures ne change pas beaucoup par rapport à l'an dernier.

Marco STEFANELLI intervient pour Mon master. Il relève que certaines formations ont demandé des données d'appel assez élevées. Le risque c'est d'avoir des effectifs bien supérieurs aux capacités d'accueil.

Par ailleurs, très souvent le nombre de candidatures classées n'est pas suffisamment élevé pour permettre d'atteindre les capacités d'accueil.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un bilan provisoire, la phase de candidature n'étant pas encore terminée. Olivier RATOUIS ajoute qu'un certain nombre de candidats ont procédé à une acceptation provisoire car ils sont en attente sur d'autres vœux. Il est possible qu'ils aillent s'inscrire dans une autre université s'ils sont acceptés en parallèle dans celle-ci. Nous ne pouvons donc pas savoir combien d'étudiants vont s'inscrire réellement dans nos formations.

Le nombre total de candidatures en master 1 est d'à peu près 75000 pour Nanterre. La moyenne du nombre de candidatures pour une place est de 18.

Nous n'avons pas le nombre total de candidatures pour les masters 1 pour l'UFR SSA.

En ce qui concerne parcoursup, le nombre de candidatures s'élève à environ 18000.

Selon Héloïse GAIDOT, la plateforme mon master a accentué la sélection avec un surplus des candidatures en région parisienne. Il y a déjà des sans fac qui ont contacté l'UNEF.

Marco STEFANELLI informe que, pour les candidats n'ayant pas reçu de proposition d'admission, il est possible de faire un recours auprès du recteur d'académie à travers la plateforme mon master. Pour les candidats ayant été refusés au sein de notre établissement, une procédure est en train d'être mise en place sur la plateforme saisine.

Les candidats n'ayant pas été acceptés sur parcoursup doivent passer par la commission d'affectation de l'enseignement supérieur.

Marco STEFANELLI rappelle que « silence vaut acceptation » après deux mois sans réponse à la candidature sur la plateforme e-candidat d'où la nécessité de traiter les dossiers régulièrement.

#### **V. Demandes de césure**

On a reçu 6 demandes de césure qui concernent des demandes de césure en cours de licence et entre la licence 3 et le master 1 et 4 demandes entre le master 1 et le master 2.

**Les demandes de césures sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **VI. Vote des livrets pédagogiques**

Le délai de saisie des modifications par les responsables de formation a été prolongé de 2 semaines. En raison des délais trop courts, il n'y a pas eu de vérification administrative des livrets. Par contre, il a été demandé aux responsables de formation de signaler les changements à l'administration et en particulier ceux liés aux M3C spécifiques. Le tableau des modifications est projeté aux membres du conseil.

Héloïse GAIDOT fait remarquer que les élus étudiants n'ont pas accès à Ametys pour la consultation des livrets.

Les élus enseignants lui notifient que les livrets 2022 2023 sont en ligne sur le site de l'université rubrique formation. Les livrets votés ce jour sont les mêmes que l'an dernier à l'exception des modifications présentées à ce CUFR.

Suite aux interventions outrancières d'Héloïse GAIDOT sur les nouvelles M3C, une discussion vive s'engage entre Héloïse GAIDOT, Xavier VIGNA, Laure MACHU, Alice BRAUN et la direction.

On procède au vote des livrets pédagogiques de toutes les formations de l'UFR pour les licences, les licences professionnelles et les masters qui seront validés lors de la première CFVU de septembre.

**Les livrets pédagogiques sont votés avec 15 voix pour, 3 voix contre et une abstention.**

## **VII. Point OSE**

Agnès DIAB rappelle que les déversements dans OSE se font une fois par semestre pour les vacataires et une fois par an pour les enseignants titulaires. Tout ce qui n'a pas pu être résolu à ce jour le sera à la session balai pour un déversement en octobre.

Johanna ADILE a intégré le pôle de gestion des emplois du temps en mars 2023 et gère les masters. Tous les cours vont être inclus dans ADE même les hors les murs afin que le déversement d'ADE dans OSE comporte le moins d'erreurs possibles.

## **VIII. Rappel des procédures pour les vacataires**

Agnès DIAB demande aux enseignants de donner les coordonnées de Slim BENSALEM ou Souad ALLALI aux vacataires afin qu'ils prennent connaissance des procédures à suivre et puissent être accompagnés dans la constitution de leurs dossiers.

Un trop grand nombre de vacataires se déclarent seulement en fin d'année et ne peuvent donc pas être payés dans les délais.

Un doctorant est automatiquement considéré comme enseignant titulaire de l'UFR. Nous avons donc besoin de différencier les doctorants avec mission de ceux qui n'en ont pas. En effet, les doctorants sans mission peuvent être embauchés en tant qu'enseignants vacataires contrairement à ceux avec mission. Il faut que l'on différencie le statut de chacun pour éviter le risque de ne pas pouvoir rémunérer les doctorants sans mission embauchés en tant qu'enseignants vacataires.

Lionel RISCHMANN précise que le contrat doctoral avec mission d'enseignement n'est pas accordé aux doctorants de première année. Par contre, ils peuvent faire des vacations.

## **IX. Informations sur la rentrée**

Réunions de rentrée :

La réunion de présentation de l'établissement par la Présidence aura lieu le mercredi 6 septembre de 14h à 16h au bâtiment Grappin. Des étudiants ambassadeurs distribueront des kits de bienvenue à l'entrée des amphithéâtres B1 et B2.

Les conférences organisées par les composantes auront lieu les jeudi 7 et vendredi 8 septembre.

Pour SSA, la présentation de l'UFR et des départements aura lieu le jeudi 7 de 10h à 12h en amphi D1. A ces conférences se rajoutent les réunions organisées par les départements.

Il y aura des départs de visite du campus pour chaque UFR ainsi que l'organisation de jeux d'enquête avec des étudiants ambassadeurs sur 3 demi-journées du jeudi matin 9h au vendredi 13h.

## Calendrier IA/IP :

Les inscriptions administratives commencent le mercredi le 5 juillet. Les IA sont interrompues à partir du 27 juillet et rouvrent à partir du 21 août jusqu'au au 22 septembre.

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne à travers des formulaires Google Forms. Les listes d'étudiants ne pourront pas être fixées pour le jour de la rentrée puisque les étudiants peuvent modifier leurs choix pendant les 3 premières semaines suivant le début des cours.

L'établissement réfléchit à la mise en place des IP WEB.

Les groupes de TD sont définis par les gestionnaires des emplois du temps. Les groupes comprennent au maximum entre 35 et 40 étudiants.

## X. Point personnel BIATSS

Il y a eu beaucoup de réussites aux concours cette année et donc à nouveau des mouvements de personnel administratif.

Maëlle HOUDARD, gestionnaire des masters EAD et des masters MEEF, est partie début avril dans une autre université. Le poste n'a pas pu être pourvu.

Pauline FORMAGNE, gestionnaire des masters géographie et des masters d'urbanisme, part sur l'académie de PARIS suite à la réussite au concours de catégorie B.

Grâce NGUINAMAO TOTO, gestionnaire des licences d'anthropologie et Lalatiana RAPHAEL, gestionnaire des licences de géographie et aménagement sont également lauréates de concours catégorie B et quittent toutes deux l'UFR.

Lucie VANSTEEN qui était en renfort au secrétariat de sociologie ne renouvellera pas son contrat. On va demander un nouveau renfort pour la rentrée.

Le service du personnel BIATSS nous a demandé de ne pas commencer les recrutements car il y aura des lauréats de concours à la rentrée. Agnès DIAB et Marco STEFANELLI essayent tout de même de recruter au moins deux contractuels afin qu'un de ces deux postes soit affecté au secrétariat pédagogique de géographie et aménagement.

Le service RH de l'université est également en sous-effectif d'où les difficultés pour avoir des informations.

Trois BIATSS titulaires et trois BIATSS en CDI sont devenus catégorie B par avancement ou liste d'aptitude.

Mélissa CASSIAU a eu son concours de catégorie C et reste sur son poste.

## XI. Point enseignants à la rentrée

Neuf postes enseignants chercheurs ont été publiés et ont été pourvus.

Histoire de l'art : Claude POUZADOUX a été élue comme PR sur le poste de Pascale BALLET, Maureen MURPHY, PR, a été recrutée sur le poste de Rémi LABRUSSE.

Histoire : le poste PR de Catherine VINCENT a été pourvu par Laurence MOULINIER, celui de Josiane BARBIER, MCF, par Hélène LEUWERS, et le poste PR de Marie Françoise BOUSSAC par Charlotte COHEN LEROUGE.

Anthropologie : Emmanuel BAUDOUIN est recruté sur le poste de Patrick PION, MCF.

Sociologie : Mathieu GREGOIRE a été promu PR et reprend le poste de Charles GADEA.

AES : le poste MCF de Serge VELLEY est repris par Mickaël KOSKAS.

Géographie et aménagement : le poste MCF de Claire ARAGAU est repris par Morgane RETIERE.

Il y a eu par ailleurs des recrutements d'enseignants sur des postes de PRAG : deux dans le département d'AES pour les sciences économiques et sociales, Erwan LE NADER et Benjamin LAMARRE. Ce dernier prendra la coresponsabilité du master MEEF SES.

En anglais LANSAD, deux enseignantes PRAG ayant été élues MCF l'une à Dijon et l'autre à l'UFR LCE, deux PRAG ont été recrutés cette année sur des postes contractuels sur un an pour les remplacer : Marie Laure DELAPORTE et Célestine DENELE.

Nous avons obtenu de la Présidence la création temporaire de deux supports ATER établissement dits de renfort pour des départements particulièrement en difficulté.

Nous avons également obtenu en création un demi-poste de MAST, Romain GALLART, pour le parcours CMI.

Il y a eu de plus la création (temporaire)<sup>1</sup> d'un poste Mcf en 20<sup>ème</sup> section.

On essaye également de pallier la délégation pour 4 ans de Romain THOMAS en histoire de l'art et archéologie.

La première phase du dialogue annuel aura lieu mercredi 5 juillet.

## **XII. Salles nouvellement équipées**

La salle D202 va être équipée en podcast. Les travaux sont financés par COMETE. Elle devrait être disponible le 18 septembre.

Cela nous a permis de financer l'équipement d'une autre salle podcast, la salle 102. Elle pourra également être utilisée à partir du 18 septembre.

Des nouveaux rideaux ont été installés dans les salles qui nous avaient été signalées et dans les bureaux des personnels BIATSS.

Nous gardons pour le moment la salle de podcast E 302 qui aurait dû être échangée contre 2 salles plus petites, la E307 et la E308.

Sur les portes des salles transformées en salle d'attente sécurisée (2 par étage), il n'y aura plus de digicode. Les portes seront déverrouillées automatiquement en cas d'alarme incendie.

## **XIII. Informations conventions**

On a de plus en plus de conventions, on en a actuellement en attente car elles ne sont pas revenues signées par toutes les parties.

## **XIV. Renouvellement du CUFR, vacance de la direction adjointe, renouvellement de la direction**

Le CUFR actuel aurait dû cesser son mandat en décembre 2022.

Les élections seront organisées par le SAJI le jeudi 28 septembre pour élire les nouveaux représentants des personnels enseignants, enseignants chercheurs et BIATSS.

Avec les nouveaux statuts, la composition du conseil suivra la configuration ci-dessous, pour ce qui est des collèges renouvelés fin septembre :

8 enseignants-enseignants chercheurs de rang A

8 enseignants-enseignants chercheurs de rang B

6 personnels BIATSS

Les déclarations de candidatures sont à déposer au SAJI le 15 septembre midi au plus tard.

Le scrutin est un scrutin de listes. Celles-ci devront être paritaires. Il faut autant que possible veiller à l'équilibre de toutes les formations dans les différents collèges. Les membres actuels peuvent se représenter.

Le renouvellement du collège des usagers aura quant à lui lieu fin novembre avec 6 représentants à élire.

Le nouveau conseil se réunira début octobre.

---

<sup>1</sup> Le support finalement non libéré par P. Pion ayant été néanmoins mis au recrutement, un Mcf a donc été élu et P. Pion a été transféré sur un support Mcf temporairement vacant, celui de Ch. Joschke. Une fois acté le départ en retraite de P. Pion, le support retournera à son occupation originelle, en Histoire de l'art contemporain.

Le mandat de la direction de l'UFR s'achève en avril 2024. Pour le moment, nous n'avons reçu aucune candidature pour la direction adjointe de l'UFR pour remplacer Lionel RISCHMANN.

Le prochain CUFR se tiendra le 5 septembre avec les actuels élus en activité. Ce sera le dernier de cette mandature.

Fin du conseil à 16h30.